

## Retour sur une année de centenaire

Tout au long de cette année 2024, les occasions de célébrer les 100 ans de la Fédération ont été nombreuses et riches, autant d'opportunités de réaffirmer sa raison d'être, ses valeurs, mais aussi les défis et enjeux pour l'avenir de notre système de santé.



### Des actions inédites, ouvertes à tous les publics



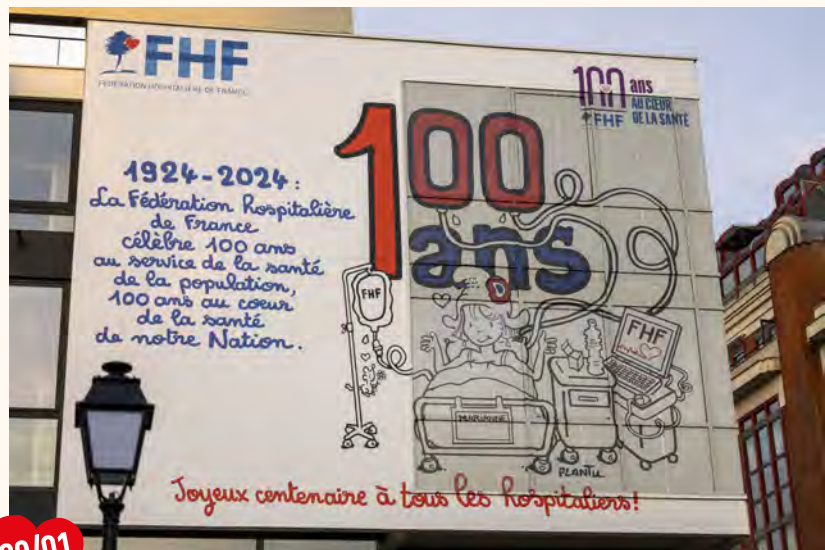
16/01

Vœux de la FHF



Gilles Cohen

Gilles Cohen



29/01

Inauguration de la frise de Plantu sur la façade de la FHF



Gilles Cohen



**Exposition Voyage au cœur de la santé,** en avril à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris, puis sur le salon SantExpo, et enfin à la foire de Châlons-en Champagne.



**Opération #TeamHospitaliers** pour célébrer l'engagement continu des hospitaliers à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.



**Lancement de la nouvelle identité de FHF Cancer** avec l'instauration d'un « calendrier de la cancérologie publique » : chaque mois étant consacré à la lutte contre un type de cancer ciblé, mettant en avant les actions menées par les établissements publics sur l'ensemble du territoire.



**Évènement Prévenir + Guérir** Organisé par FHF Prévention, en partenariat avec Relyens.



**Universités d'été**, 3 et 4 septembre 2024, et lancement du programme éditorial **Santé et vérités**, qui vise à éclairer le débat public par l'objectivation des sujets de santé qui font l'actualité.

**Des publications**



SantExpo, Paris Porte de Versailles : remise du livre blanc **Agir maintenant, bâtir la santé de demain** par Arnaud Robinet, président de la FHF, et Zaynab Riet, déléguée générale de la FHF, à Catherine Vautrin, alors ministre de la Santé.



**Publications thématiques** à l'occasion du centenaire de la FHF.

C'EST BIEN  
LA PRÉVENTION  
MAIS J'AI TOUJOURS  
PEUR QU'ON ME  
TROUVE QUELQUE  
CHOSE!



IGAS

## Un maillage territorial de la prévention

L'Inspection générale des affaires sociales formule 13 recommandations portant sur le financement d'actions de prévention primaire en établissement de santé, dans le cadre du compartiment de dotations relatives aux objectifs de santé publique introduit dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024. L'objectif majeur est celui d'un « *maillage territorial de la prévention en lien avec l'ensemble des offreurs de soins, mais également d'autres acteurs qui jouent déjà un rôle majeur dans ce domaine comme les départements* ». Afin de mieux ancrer la prévention primaire dans les pratiques des établissements de santé, la mission propose de mettre en place des actions similaires à celles déployées en Grande-Bretagne via l'approche Making Every

Contact Count (MECC), en les centrant sur le tabac, l'alcool, l'alimentation et l'activité physique. Pour une mise en place durable, le financement doit être « *incitatif et pérenne* ». Le rapport préconise un déploiement « *progressif mais irréversible* » de ce dispositif, avec une phase pilote dès 2025 (sélection des projets par les agences régionales de santé) et une généralisation en 2027. Il est suggéré de consacrer à ces actions 12 M€ en 2025 et 163 M€ en 2027 dédiés à « *la conception et la diffusion des outils de formation, la mobilisation des professionnels de santé pour conduire la démarche, et la prise en charge de leur formation et de leur animation* ».

■ **Rapport Igas 2023-084R, « Le financement de la prévention primaire dans les établissements de santé », octobre 2024.**

COUR DES COMPTES

## Des services d'urgence saturés, une transformation indispensable

La sollicitation excessive des services d'urgence résulte de deux évolutions démographiques contradictoires : la diminution de l'accessibilité des médecins et l'accroissement de la demande de soins. « *Or, les mesures prises pour prendre acte de ces évolutions, parfaitement documentées et prévues, ne sont pas à la hauteur des adaptations nécessaires* », constate la Cour des comptes dans un rapport publié le 19 novembre. L'objet de cette étude missionnée par la présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale était d'évaluer l'efficacité des mesures adoptées en juin 2018 au titre du programme d'action « *Ma santé 2022* », complétées, en décembre 2019, par le « *Pacte de refondation des urgences* », et de dresser un état des lieux du fonctionnement des structures des urgences (à l'exception des urgences spécialisées en psychiatrie, obstétrique et pédiatrie). Parmi les recommandations émises, le rapport pointe notamment la nécessité d'une « *action plus énergique sur l'offre de soins de premier recours* » et l'importance de la fluidité des sorties qui doit être « *la préoccupation dominante* », en particulier pour les patients âgés. Les auteurs insistent également sur la nécessité « *d'améliorer la fiabilité des données au service*

*de la qualité et de l'efficacité de l'activité des urgences* », ce qui va de pair avec une meilleure information des usagers « *sur la disponibilité des structures des urgences et sur la qualité du service rendu* ».

### La FHF appelle à de plus fortes mesures de structuration de l'accès aux soins

La FHF salue « *l'analyse approfondie et précieuse proposée par la Cour des comptes sur l'état de saturation important qui caractérise les services d'urgence* ». La réponse aux soins non programmés abordée rejoint les inquiétudes de la FHF, qui plaide elle aussi en faveur du renforcement des dispositifs de régulation et de réorientation des patients, ainsi que la structuration de l'offre de soins en ville. La Fédération regrette néanmoins « *l'absence de préconisations plus claires sur les disparités des services d'urgence et l'évolution des financements régionaux* ».

■ **Cour des comptes, « L'accueil et le traitement des urgences à l'hôpital. Des services saturés, une transformation indispensable du parcours des patients », communication à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, novembre 2024.**



## RENCONTRES RH DE LA SANTÉ

## Quel acte 2 pour la transformation de la fonction publique ?

Les lundi 30 septembre et mardi 1<sup>er</sup> octobre se sont tenues les Rencontres RH de la santé\*. « Dans 45 ans, nous nous projetons dans un monde où la croissance sera profondément transformée. Il nous revient à nous aujourd'hui de déterminer le chemin vers une société qui sera plus vivable pour tous. La principale ressource

Les lauréats des prix de l'Innovation RH décernés lors des rencontres RH de la santé 2024 par la FHF, l'adRHess et la MNH.



qui nous permettra de prendre ce virage reste les ressources humaines», introduit Matthieu Girier, président de l'adRHess. Autour du thème « Quel acte 2 pour la transformation de la fonction publique ? », les acteurs RH se sont réunis pour partager actualités, analyses et retours d'expérience. Les premiers enseignements de l'enquête menée par la FHF au cours de l'été sur les ressources humaines médicales et non médicales ont été dévoilés. Les initiatives de terrain ont été mises en valeur avec la remise de quatre prix remis, respectivement, au centre hospitalier de Brive, à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, aux Hospices civils de Lyon et au GCSMS COMETE. ■

\* Organisées par la Fédération hospitalière de France et l'Association pour le développement des ressources humaines dans les établissements sanitaires et sociaux (adRHess) avec le soutien de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

## JIQHS

## Pertinence des soins

Cette 25<sup>e</sup> édition des Journées internationales de la qualité hospitalières et en santé (JIQHS) s'est déroulée les 26 et 27 novembre et était dédiée à la pertinence des actes et des parcours. En ouverture, Zaynab Riet, déléguée générale de la FHF, a annoncé la création d'un groupe de travail dédié à la pertinence à la FHF, réflexion « indispensable à mener autour de nos pratiques et de nos parcours de soins, dans un contexte de raréfaction des ressources ». Parmi les thèmes abordés, l'éthique, l'expérience patient, le financement ou encore l'utilisation des outils numériques, sans oublier un éclairage sur les organisations européennes par Gaëtan Lafortune, analyste de politique de santé à l'OCDE. Ces journées, au cours desquelles sept initiatives inspirantes de terrain ont été mises à l'honneur, ont été aussi l'occasion de présenter le nouveau concept « écosoin », qui rassemble, selon la définition de Pascal Forcioli, président fondateur des JIQHS, les notions « de qualité, d'efficacité, de sécurité, d'utilité, de pertinence, d'éthique, d'équité, d'écoresponsabilité et de soutenabilité financière ». ■

## SÉMINAIRE NATIONAL DES HOSPITALIERS

## Comment piloter les établissements dans un contexte incertain ?

Autour du thème « Comment piloter les établissements de santé et médico-sociaux dans un contexte incertain ? », le Séminaire des hospitaliers organisé par la FHF s'est tenu à Bordeaux les 14 et 15 octobre 2024. Au cœur de ces journées, la notion d'incertitude, définie par le Pr Frédéric Worm, philosophe, par « l'idée d'un savoir qui a conscience de ses limites ». Après l'analyse des évolutions du paysage hospitalier et de son activité depuis la crise sanitaire, l'avancement des travaux menés dans le cadre de la réforme du financement des activités MCO des établissements de santé a été présenté par Julie Pougheon, cheffe de service, adjointe à la directrice générale de l'offre

de soins (DGOS). Lors d'une table ronde dédiée au financement des établissements médico-sociaux, le directeur général de la cohésion sociale (DGCS), Jean-Benoît Dujol a partagé sa préoccupation quant à la façon d'affronter la vague démographique à venir. Le bilan des expérimentations Article 51, dont 94 sont en cours de déploiement, avec de fortes disparités régionales, a été dressé par Cécile Lambert, rapporteure générale du dispositif. En parallèle, de nombreuses initiatives de terrain ont été partagées, notamment sur les questions de l'évaluation de l'innovation, de la gestion des données patient ou encore des indicateurs de qualité et de sécurité des soins. ■

## TELE

- Décret n° 2024-954 du 23 octobre 2024 : prévoit un nouveau dispositif transitoire qui permet aux IDE de réaliser, à titre dérogatoire, l'ensemble des actes et activités réservés aux IBODE depuis le décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015. JORF n° 0254 du 25 octobre 2024. Texte n° 24.
- Décret n° 2024-940 du 16 octobre 2024 : assouplit la condition de mobilité pour se présenter au concours de PU-PH, simplifie le recrutement des personnels enseignants hospitaliers et des personnels enseignants de médecine générale, et prévoit plusieurs mesures concernant le déroulement de carrière. JORF n° 0248 du 18 octobre 2024. Texte n° 43.

## AGENDA 2025

### 10/01 Webinaire

Pharmacie à usage intérieur (PUI) de territoire  
Attractive Med en partenariat avec MNH et Relyens  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

### 16/01 Webinaire

La refonte de la permanence  
des soins en psychiatrie à La Réunion  
Attractive Med en partenariat avec MNH et Relyens  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

### 22/01 Webinaire

Pôle d'imagerie médicale mutualisé (PIMM)  
transdépartemental  
Attractive Med en partenariat avec MNH et Relyens  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

### 06/02 Paris

Première journée nationale  
des responsables de formation continue  
[www.cneh.fr/nos-evenements/](http://www.cneh.fr/nos-evenements/)

### 20/03 Paris

Journée de la transformation  
écologique en santé  
[www.fhf.fr/actualites/agenda](http://www.fhf.fr/actualites/agenda)

### 31/03-01/04 Paris

Rencontres annuelles des cadres

### 20-22/05 Paris

SantExpo  
[www.santexpo.com/fr](http://www.santexpo.com/fr)

### 29-30/09 Paris

Rencontres RH de la santé

### 06-07/10 Angers

Journées des données de santé  
et finances hospitalières

## SÉNAT

### Des inégalités territoriales d'accès aux soins qui s'aggravent

Deux ans après un premier état des lieux « fort sombre et implacable », la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable relatif aux inégalités territoriales d'accès aux soins du Sénat adopte une série de recommandations, structurées en trois axes : « Cibler des solutions adaptées aux zones les moins bien dotées, accentuer les transferts de compétences des médecins vers les autres professions de santé et renforcer les efforts d'augmentation et de territorialisation des capacités de formation en santé ».

Sénat, rapport d'information n° 137 (2024-2025). Enregistré à la présidence du Sénat le 13 novembre 2024.

## PRENDRESOIN.FR

### Valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement social

La plateforme prendresoin.fr a été lancée le 22 novembre par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, le ministère du Travail et de l'Emploi, en partenariat

## ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

### Optimiser la prise en charge en cancérologie

L'Académie nationale de médecine fait le constat de l'existence « d'inégalités territoriales de prise en charge » en cancérologie. Elle recommande de mettre en place des « parcours territoriaux de soins équilibrés » sous contrôle des ARS. D'autre part, à l'échelle nationale un « ciblage précis et une évaluation » elle préconise des politiques de prévention, le remplacement des tests moléculaires sur un seul gène (PCR) par les nouvelles techniques de séquençage (NGS) ; une « homogénéisation tarifaire » entre les acteurs publics et privés ; et enfin « une politique nationale d'incitation vers les métiers de la cancérologie ».

Académie nationale de médecine, « Offre de soins en cancérologie adulte », séance du mardi 5 novembre 2024.

## DREES

### Le handicap en chiffres

En France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), « le nombre d'enfants et d'adultes handicapés, qu'ils vivent à domicile ou en établissement, peut varier selon les critères utilisés de 5,7 millions à 18,2 millions de personnes. En effet, il n'existe pas de définition unique du handicap », introduit cet ouvrage. Après cette vue d'ensemble, une cinquantaine de fiches thématiques décrivent différentes situations : celles

avec France Travail. Les objectifs sont de valoriser les métiers de la petite enfance, de la santé, du social, du grand âge et du handicap auprès du grand public, d'augmenter l'attractivité de ces filières et d'améliorer la lisibilité des parcours professionnels.

des enfants et leurs modalités de leur scolarisation ; celle des adultes, vivant à domicile ou en établissement, et de leur employabilité ; celle du niveau de vie et des prestations de compensations et de solidarité. Enfin, un panorama territorial décrit les prévalences des différents types de limitation au niveau départemental et dans les DROM.

Drees, « Le handicap en chiffres. Édition 2024 ». Panorama, novembre 2024.